



Communiqué de presse

## Les coopérateurs de Cera approuvent un dividende de 4 %.

### **Avec 2.530 coopérateurs présents, l'Assemblée Générale de Cera est la plus grande du pays.**

*Louvain, 10 juin 2024* - À l'occasion de l'Assemblée Générale de Cera, ce samedi 8 juin 2024, les coopérateurs ont approuvé les comptes annuels, y compris la proposition de verser un dividende coopératif de 4 % pour l'exercice 2023. Avec 2.530 participants présents, la coopérative Cera est fière de tenir la plus grande Assemblée Générale de Belgique.

#### **Examen de l'exercice 2023**

Les 2.530 coopérateurs présents ont approuvé les comptes à la majorité de 97,41 %, y compris la proposition de verser un dividende brut coopératif de 4% pour l'exercice 2023. Le dividende sera sur le compte des coopérateurs le mercredi 12 juin 2024.

Frederik Vandepitte, nouvel administrateur délégué de Cera, commente le dividende : "Un dividende de 4% est en ligne avec notre politique de dividende de ces dernières années. Ce dividende correspond à un montant total de 26,7 millions d'euros."

#### **Très forte croissance de la base de coopérateurs, portant le total à 403.303 sociétaires**

Frederik Vandepitte revient sur la croissance de Cera : "Au cours des trois dernières années, nous avons accueilli près de 41.000 nouveaux coopérateurs. Un très beau résultat qui nous a permis de constater, à la clôture de l'émission de parts E le 29 mai dernier, que notre objectif stratégique de 400.000 coopérateurs était atteint. Ce cap important signifie que nous avons réussi à élargir et à rajeunir notre base de sociétaires.

Avoir autant de coopérateurs - environ 1 Belge sur 25 est sociétaire de Cera ! - constitue une base solide pour toutes nos activités :

- être un actionnaire de référence stable pour KBC Groupe,
- offrir des avantages exclusifs à nos coopérateurs par le biais de réductions sur une variété de produits, services ou événements,
- apporter une contribution positive à la société grâce à notre soutien à de nombreux projets sociétaux et à l'implication de nos coopérateurs".

## Chiffres clés de l'émission récente de parts E

23.508 coopérateurs ont souscrit pour un montant total de 31.612.750 € pendant l'émission de parts E, du 15 juin 2023 au 29 mai 2024. 60,52% des souscriptions ont été effectuées par de nouveaux coopérateurs. Parmi ceux-ci, 43,5 % ont moins de 35 ans. Cela représente un rajeunissement significatif de la base de sociétaires de Cera.

## Cera, investir ensemble dans la prospérité et le bien-être

Avec près de 400.000 coopérateurs enthousiastes, Cera est la coopérative la plus impliquée et la plus chaleureuse de Belgique. Ensemble, nous accomplissons plus, nous partageons plus et nous investissons mieux : dans des initiatives qui font du bien et qui relient les gens, dans des projets qui profitent à chacun d'entre nous.

### **Fin du communiqué de presse**

## Plus d'informations

Les faits et chiffres clés de l'année écoulée sont décrits dans le rapport annuel de l'exercice 2023. Le rapport annuel est disponible sur le site internet de Cera.

## Contact

Hilde Talloen, responsable de la communication, tél. 016 27 96 79, mobile 0494 85 59 59, [hilde.talloen@cera.coop](mailto:hilde.talloen@cera.coop)

Cera CV, Muntstraat 1, 3000 Leuven, [www.cera.coop](http://www.cera.coop), [info@cera.coop](mailto:info@cera.coop)

Numéro d'entreprise RPR Leuven TVA BE 0403.581.960